

Avenant à la convention conclue entre l'asbl « Rizome-Bxl » (anciennement Office de Réadaptation Sociale de Bruxelles) et la Ville de Bruxelles et signée le 14/07/2006.

Entre, d'une part, l'a.s.b.l. « **Rizome-Bxl** », N°BCE 0410.3989.81 dont le siège est situé à Bruxelles, boulevard Anspach 41, ici représentée par Madame Isabelle RAUCQ, Présidente ;

Et, d'autre part, **la Ville de Bruxelles**, ici représentée par son Collège des Bourgmestre et Echevins au nom duquel agissent Monsieur Philippe CLOSE, Bourgmestre et Monsieur Luc SYMOENS, Secrétaire de la Ville, en exécution d'une délibération du Conseil Communal du
XXXXXXXXXX

Il est convenu ce qui suit :

A l'article I «Engagement de l'A.S.B.L. », 1^{er} tiret et 2^{ème} tiret: il convient d'ajouter une nouvelle localisation pour les permanences sociales et psychologique, à savoir

Rue des Halles 13 à 1000 Bruxelles.

Ces locaux s'ajoutent à ceux qui sont situés boulevard Anspach 41 à 1000 Bruxelles.

Ces locaux sont mis gratuitement à disposition de l'asbl, tel que prévu dans la convention.

A l'article II « Engagements de la Ville », 2^{ème} tiret, a) : il convient d'ajouter le bien situé rue des halles, 13, à 1000 Bruxelles et d'ajouter que la Ville prend en charge les loyers, les charges (en ce compris l'assurance de l'immeuble, l'eau froide et le chauffage) et le précompte immobilier et qu'à ces frais, s'ajoutent les frais et redevances pour l'électricité.

L'article I «Engagement de l'A.S.B.L. », 2eme tiret est donc modifié dans le sens où seuls les frais de téléphone (et d'internet) ainsi que les frais de nettoyage demeurent à charge de l'ASBL.

Les autres dispositions de la convention demeurent d'actualité.

Le présent avenant prend cours à dater du 1er janvier 2020. Les deux parties s'engagent à en assurer l'entière exécution de bonne foi.

Fait à Bruxelles, le en deux exemplaires signés par chacune des parties, chacune en recevant un exemplaire.

La **Ville de Bruxelles**, :

Le Secrétaire de la Ville,

Luc SYMOENS.

Le Bourgmestre,

Philippe CLOSE.

Pour l'asbl **Rizome-Bxl** :

La Présidente,

Isabelle RAUCQ